

Fermeture envisagée de classe : le maire réagit

La carte scolaire de la rentrée 2025-2026 dans le Calvados se dessine. Si rien n'est encore figé pour le moment, la cité scolaire du premier degré se verrait, à la rentrée de septembre 2025, amputée d'une classe à l'école Colleville. L'information évoquant cette possible fermeture est parvenue aux oreilles de la mairie, après la tenue du Comité social d'administration spécial départemental (CSA-SD) qui s'est réuni, mardi.

Pour le maire, Pierre Mouraret, « **on ne peut que regretter cette annonce, même si pour l'heure rien n'est définitif. Nous sommes dans un creux démographique ici, à Dives, comme d'ailleurs, dans l'ensemble du Calvados.** »

Le maire aurait aimé que « **l'État maintienne cette classe, permettant d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage grâce à l'excellente équipe pédagogique présente à l'école Colleville, et aux moyens, mis à disposition par la commune en faveur de l'école** ».

Pierre Mouraret invite au plus vite « **les parents à inscrire leurs enfants dans nos écoles pour enrayer la spirale négative de fermeture de classe** ».

